



< Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... >

ISSN 0995 - 8584

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS — Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS — MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 244 - 1^{er} trimestre - 28 mars 2013

Voici deux ans déjà, le 20 mars, Pierre Rebière nous quittait. Nous ne voulons pas l'oublier. Sa fougue, son savoir, sa lucidité, sa vivacité d'esprit... son humour nous manquent. Nous savions qu'il écrivait des poèmes. Il nous a offert celui-ci ; nous le publions pour partager avec vous son amour des mots :

Comme le temps passe vite...

On perd son temps, dit-on, à tenter de rattraper,
à temps, le temps, perdu souvent par manque de temps.
Faut-il alors, pour arrêter sa course, tuer le temps ?
Mais, pour cela, ne faut-il pas, déjà, disposer de temps mort ?

Ce n'est pas tant simple qu'il y paraît, et ça coûte tant,
le temps passé, ce temps très cher se compte en heures,
en jours, en années, en ères, sans compter la « VAT »,
la Valeur Ajoutée au Temps.

Comment estimer la valeur du temps ? Faut-il
consulter les dieux des Hottentots, ou consulter la Bourse
où l'action du temps se cote, connaît des hauts et des bas,
des temps euphoriques où l'on spéculé,
et des temps de crise où le temps t'accule,
des temps bien tempérés ou bien caniculaires,
des temps suspendus en plein vol par le poète,
des temps absorbés depuis l'éternité mais qui, un jour ou l'autre,
peuvent renaître.

« Je ne fais, dit le Temps, que passer ! »
Que lui demander d'autre ?
D'où vient-il ? Où va-t-il ?
ça dépend du temps, et faute de machine à remonter le temps,
ou à le (re)descendre, on ne peut le parcourir
que de son propre vivant
quand il est encore temps,
sans ascendants ni descendants,
seul
quand il est encore temps pour aller de l'avant

SOMMAIRE

In memoriam

- 1 Pierre Rebière : *Comme le temps passe vite*

Nos peines

- 2 Gisèle Guillemot
- 3 Stéphane Hessel

Commémorations

- 3 Annecy, la Gestapo
et l'école Saint-François
- 4 Villejuif, 15 décembre 2012

Vie de l'association

- 5 **Assemblée générale**
- 6 Rapport d'activité – Débat
- 8 Rapport financier – Débat
Programme d'activités
- 9 Motions
On nous écrit de l'Ain
- 10 Organismes élus
Répression en 1942
- 11 Oradour : Robert Hébras
- 12 Exposition à Souge

ANFFMRF et A

10 rue Leroux – 75116 Paris
permanence mardi matin
tél. : 01 44 17 38 27
courriel : anffmrfa@gmail.com
cotisation + journal : 30€
(selon les moyens de chacun)
chèques à l'ordre de :
ANFFMRF
CCP : 3308-90 U. Paris

In memoriam

Donc, pas de temps à perdre, car il nous est compté
 Hier, demain – entre les deux la pause : on dirait la mi-temps
 Mais ne pas passer la moitié du temps
 à regretter l'autre, celle écoulée
 et ne pas se laisser aller à dormir la moitié du temps
 car le temps, lui, ne dort que d'un œil : il s'écoule
 inexorablement, même quand,
 de temps en temps,
 on ne l'aperçoit plus et qu'il semble lointain.

Et plus il passe, moins il en reste,
 plus il est rare, plus il est cher,
 sur ce marché des quatre saisons...
 Et un jour arrivera le temps tant redouté,
 sans moi, de continuer, quand j'aurai trépassé
 mon temps à moi sera passé,
 et de moi l'on dira, tout simplement :
 « Il a fait son temps... »

Pierre REBIERE (Paris, 4 décembre 2006)



Nos peines

Gisèle Guillemot



Gisèle Guillemot est décédée fin janvier 2013. Une cérémonie officielle a été organisée aux Invalides, le 6 février, avant son incinération au Père Lachaise.

Gisèle est née en février 1922, à Colombelles dans le Calvados. Elle a été une « Résistante de la première heure ». Fin 1940, avec un groupe de jeunes de la cité de la Société Métallurgique Normande, elle distribue des tracts et colle des « papillons » dénonçant les occupants nazis installés dans la Cité. De ce premier groupe, contraint à la clandestinité après une arrestation, deux seuls survivront : Gisèle et Scola (jeune Italien remis aux autorités mussoliniennes qui désertera un peu plus tard sur le front de Tunisie). Elle continue ensuite son activité dans les FTPF, au niveau du département. Dénoncée, elle est arrêtée en avril 1943 avec vingt-cinq Résistants. Le tribunal de Lübeck, siégeant à la prison de Fresnes, la condamne à mort en juin, avec Edmone Robert ainsi que seize hommes qui seront fusillés au Mont-Valérien. Elle est transférée en Allemagne, à la prison de Cottbus, puis déportée à Ravensbrück et Mauthausen. Libérée en 1945 par la Croix Rouge suédoise, elle revient en France.

Nous savons que, juste après les exécutions, Gisèle avait fleuri les tombes des Fusillés dans les cimetières de Caen. Elle continuait à participer activement aux cérémonies que nous organisons chaque année fin décembre. Elle avait pris des responsabilités à la FNDIRP et témoignait dans les établissements scolaires. Bien qu'ayant quitté le Parti communiste (rejoint au début de la guerre) ses témoignages portaient sur la résistance communiste dans le Calvados... et sur les Camps. Les ouvrages qu'elle a écrits traitaient de ces sujets, ses poèmes aussi : « (Entre parenthèses) », sous-titré « De Colombelles (Calvados) à Mauthausen (Autriche) - 1943-1945 ».

Elle était Commandeur de la Légion d'Honneur, grand officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire des Médailles de la Résistance et de la Déportation pour faits de Résistance.

Jean Darracq

Toute dernière minute



Parce qu'il était Diplomate Français, il nous représentait toutes et tous ... et nous en étions fiers.

Sa conscience lumineuse, la clarté de sa parole, son engagement permanent au service des valeurs prônées par le Programme du Conseil National de la Résistance ou inscrites dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout nous le désignait comme un frère à suivre dans le combat.

Nous saluons avec respect, reconnaissance et admiration le passage sur terre de Monsieur Stéphane Hessel dont nous vous reparlerons.

Commémorations

Annecy, la Gestapo et l'École Saint-François

« *Que le sang sèche vite en entrant dans l'histoire...* » Cette réminiscence est probablement venue à l'esprit des Familles de Résistants et de nombreux citoyens d'Annecy à l'annonce de la démolition de l'imposant bâtiment du Collège Saint-François qui devint siège de la Gestapo à l'époque de l'Etat français. Ici, la 2ème Guerre Mondiale a laissé des traces indélébiles, comme dans chacun des lieux d'internement où sévirent les occupants et les sbires de la police vichyste. Des protestations s'élevèrent. En vain. Ainsi, se dressera bientôt sur son emplacement un immeuble, annoncé par d'immenses panneaux colorés et attractifs. Le 19 août dernier, jour anniversaire de la libération de la ville, en face de l'établissement historique, une foule recueillie a assisté à l'inauguration d'un square consacré aux victimes de la répression.

En présence de Georges-François Leclerc, préfet de Haute-Savoie, de Jean-Luc Rigaut, maire d'Annecy, des représentants du Conseil général, des délégués des différentes associations d'anciens combattants et de mémoire, de cinquante porte-drapeaux, d'un piquet d'honneur du 27ème Bataillon de chasseurs alpins, Julien Helgott, au nom du Comité Haut-Savoyard des associations de Résistance et de Déportation, prononce l'allocution d'ouverture de la cérémonie dans la plus grande émotion. Quant à monsieur le Maire d'Annecy, il devait, dans son intervention, donner l'assurance (attendue) que l'ancienne plaque commémorative serait déplacée de l'école Saint-François sur le nouveau bâtiment. Après le dévoilement de trois stèles par les militaires du 27ème BCA,

furent évoqués les tragiques événements locaux ayant prélué à la Libération. Des extraits de ces interventions font suite à ce compte-rendu.

Par son grand recueillement, l'assistance a su donner tout leur sens aux chants patriotiques ponctuant les dépôts de gerbes. Avec La Marseillaise et le salut aux porte-drapeaux s'acheva cet hommage solennel.

Texte lu par Jacqueline Néplaz-Bouvet, fille de Fusillé :

Construite en 1890, l'école Saint-François a accueilli des générations d'élèves de l'enseignement catholique jusqu'à sa démolition et son transfert à Seynod en 2011. En 1939, elle devient cantonnement militaire. Le 8 septembre 1943, s'y installent une compagnie de SS et une section de la police de protection (Schutzpolizei). L'école devient prison de la Gestapo.

Dans les sous-sols, plus de 260 patriotes, dont 23 femmes, sont détenus et torturés. 40 d'entre eux sont fusillés à Vieugy les 15 et 18 juin, 16 juillet et 10 août 1944, dont Louis Mazaudier, Roger Malgarotto, Claudius Pauto, Adrien Badal, membre de l'état-major Francs-Tireurs et Partisans des deux Savoie, ainsi que le révérend père Louis-Adrien Favre, enseignant au juvénat de Ville-la-Grand, grâce à qui des centaines de fugitifs, la plupart juifs, ont trouvé refuge en Suisse. Resté muet sous la torture, le lieutenant Bastian, un des chefs des Glières est exécuté le 28 avril à Alex. Pierre Lamy, chef de l'Armée secrète d'Annecy, est abattu le 18 juillet à Saint-Jorioz. Inspecteur du travail, il avait été l'un des organisateurs du refus du Service du Travail Obligatoire en Allemagne. Jeanne Ar-

ragain et Alice Déléan, Résistantes, meurent en déportation.

Le 19 août, les Résistants libèrent les derniers captifs. Mais le 28 août, un charnier est découvert dans la cour, contenant les corps de Pierre Benest, Jean Chantebeau, René Dayne, René Hermel, Maurice Kleinhaus, Robert Lagadec et Georges Léger, assassinés le 15 mars 1944.

Texte lu par Martine Laurent, fille de Résistant :

Durant la Seconde Guerre Mondiale, la Haute-Savoie est l'un des hauts lieux de la Résistance. Une lutte sans merci l'oppose aux forces de répression de « l'Etat Français » de Vichy, et, à partir de novembre 1942, à celles de l'Occupant, italien d'abord puis allemand, jusqu'à leur capitulation devant les seules forces unies de cette Résistance, le 19 août 1944.

Il aura fallu pour cela payer le prix fort. A Annecy, à Annemasse, à Thonon, se multiplient les lieux de détention et de torture. Des milliers de Résistants sont emprisonnés : à l'école Saint-François, aux Marquisats, dans la villa de la Commanderie où stationnait la Milice, à la prison départementale rue Guillaume Fichet, au Château, au Palais de l'Ile, à l'Intendance où sévissait la Section anticommuniste, au quartier Galbert, au camp de Novel, à la caserne Desaix, à l'école des Cordeliers, dans les villas Martens, Mary, Schmid et même sur le bateau France, après la grande rafle effectuée par la Milice le 13 mars 1944, dans le cadre de l'état de siège décrété le 31 janvier.

Les prisonniers, incarcérés dans des conditions sommaires, sont souvent torturés, certains jusqu'à la mort.

Annecy, la Gestapo et l'École Saint-François (suite)



L'école Saint-François, avant sa démolition.

Beaucoup n'en seront extraits que pour être fusillés ou déportés. Sur le registre de la barbarie, la Milice française ne l'a cédé en rien à la Gestapo.

Texte lu par Nicole Aragnol, fille de Déporté-Résistant :

Le 19 août 1944, la libération de la Haute-Savoie par les forces de la Résistance donne tout leur sens aux sacrifices consentis. L'école Saint-François accueille à nouveau des élèves le 1er octobre ; le 15, une « Journée réparatrice » célèbre solennellement le souvenir des patriotes qui ont, en ces murs, payé de souffrances innomma-

bles et souvent de leur vie leur engagement au service de la France et de la liberté.

Depuis lors, traditionnellement, les commémorations de l'anniversaire de la Libération de Saint-François, commencent par un hommage à ceux qui, dans ces geôles, ont connu la détention et le martyre. Une plaque, apposée sur le mur extérieur de l'école, avec deux versions successives, pérennisait cette mémoire.

Le 30 juin 2011, la fête de clôture de la dernière année scolaire donna lieu à une vibrante évocation des heures tra-

giques de l'Occupation, interprétée par les élèves et leurs enseignants. Le 19 août suivant, 67ème anniversaire de la Libération, pour la dernière fois, un hommage était rendu devant la plaque historique. Aujourd'hui, alors que le bâtiment chargé de cette histoire douloureuse a disparu, souvenons-nous des mots d'André Malraux lors de l'inauguration du monument national à la Résistance au Plateau des Glières en 1973 : « Passant, va dire à la France que ceux qui sont tombés ici sont morts selon son cœur ».

Les Patriotes exhumés, en août 1944, du charnier de la cour de l'école :

Pierre Benest, né le 18 avril 1923 à Nantes, vivait chez ses parents à Suresnes, dans une famille protestante et patriote. Avec son frère Paul, il s'engage dans la Résistance haut-savojarde.

Jean Chantebeau, né le 17 novembre 1923 à Couziers (Indre-et-Loire), fera partie de la « Patrouille blanche », comme Paul Benest.

René Hermel, né le 12 août 1922 à Paris (XVIIIème), fera partie de la Compagnie 93-08 des FTP.

Maurice (Mozes) Kleinhaus, né le 24 mai 1895 à Stanoniva (Pologne), avait quitté la Belgique pour Passy (Haute-Savoie).

Robert Lagadec, dit « François », né le 2 mars 1922 à Paris (XIIIème), était un camarade de René Hermel.

Jacqueline Néplaz-Bouvet

Villejuif, 15 décembre 2012

Beaucoup de monde et de drapeaux à notre commémoration : de nombreux adhérents et personnalités dont Pascal Blanchetier, maire-adjoint aux Anciens Combattants de Caen. L'allocution du représentant des familles reprit le thème retenu pour le Concours national de la Résistance : « communiquer pour résister ». Il nous en transmet les extraits suivants :

Pendant la guerre, suite aux fusillades, la direction clandestine du parti communiste et ses militants s'efforcent de protéger les enfants et les veuves de Fusillés. Un certain nombre de dernières lettres sont rassemblées afin d'être diffusées, accompagnées d'informations relatives à la répression et aux exécutions. A partir de ces documents, Aragon, alors en zone sud, rédige en février 1942 un texte dont la signature première deviendra le titre :

« Le Témoin des martyrs ». Il y est surtout question des fusillades d'octobre 1941 à Châteaubriant.

Par la suite, Aragon élargit le sujet à l'ensemble des lieux de fusillades dont il a eu connaissance, sans oublier les guillotins condamnés à mort par les Sections Spéciales.

Pour les fusillades du 15 décembre, il utilise des extraits de lettres de Henri Darracq et conclut avec les phrases fi-

nales de la lettre de Gabriel Péri faisant référence à Paul Vaillant-Couturier et disant que le communisme est la jeunesse du monde et prépare des lendemains qui chantent.

Ces pages bouleversantes sont imprimées en tracts et répandues clandestinement dans toute la France, dès 1943, par le mouvement Libération. Elles sont lues à radio-Londres, radio-Moscou... et publiées par la presse alliée.

Après la guerre, un grand nombre de lettres de Fusillés sont éditées pour pérenniser la mémoire des martyrs. Sont aujourd'hui accessibles : le recueil « La Vie à en mourir – Lettres de Fusillés (1941-1944) aux Editions Talandier (Points) et « Correspondance d'un otage », lettres échangées entre Joseph Albert di Fusco et sa femme.

Autre exemple : Jean Paul Dartois a retrouvé dans les papiers de son père deux copies de lettres d'adieux, écrites par Jean Langouet, fusillé à Caen le 15 décembre 1941. Obsédé par ces textes, il n'a eu de cesse de retrouver la famille de leur auteur. Dans l'annuaire, il a trouvé 220 Langouet ; il a fouillé des archives en Ile-de-France, Bretagne, Normandie, sans succès. Le journal Ouest-France a publié un article et laissé ses coordonnées. Les Familles de Fusillés ont pris contact avec lui, un généalogiste aussi. C'est ainsi que le petit-fils de François Langouet a été retrouvé dans le sud-est de la France.

Autre cas, dû au hasard : Catherine Bray a extirpé d'une déchetterie les dernières lettres de 4 Fusillés du Mont-Valérien, abattus le 5 avril 1944 ; un film



Denise Bailly-Michels et Georges Duffau-Epstein ont déposé la gerbe de notre association.

de David Unger retrace cette histoire : « Les 4 Fusillés du Kremlin-Bicêtre ».

Ces exemples me sont l'occasion de rappeler que nous recherchons les familles de Fusillés, en particulier à Villejuif car, si la famille de Robert Moussu nous est connue, nous n'avons pas trace de celles de Charles Louis Dehan, Léon Hérisson-Garin, René Léon Thibert.

Nos prochaines commémorations auront lieu dans le 15^e arrondissement de Paris, samedi 14 décembre 2013.

Jean Darracq

Contact: 14, avenue du Pont Royal
94230 Cachan - tel : 01 45 46 09 57
portable : 06 10 98 84 15
mail : sylvie-jean.darracq@Wanadoo.fr

Assemblée générale

Assemblée générale – 30 janvier 2013

(Maison des Métallos - 94, rue Jean-Pierre Timbaud - Paris XI)

1) Préambule

Libre en début de matinée seulement, Vincent Verdese, historien et chercheur chargé de l'étude et de la valorisation des archives que notre association a déposées au Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, rend compte de ses travaux.

Les recherches de Vincent Verdese mènent à l'élaboration d'un guide des sources relatives aux Fusillés. Il a également porté son attention sur la Maison de l'enfance du Grand Blottereau, à Nantes, créée en 1945 afin d'accueillir des orphelins de Fusillés, Massacrés ou Déportés. Il souligne qu'un outil informatique unique (site web) permettrait de rendre accessible l'ensemble de ces ressources (site et blog

de notre association pouvant y être adjoints).

La discussion met en lumière la participation du Musée aux travaux de mémoire et de transmission. Notre aide financière sera poursuivie, en 2013, pour soutenir les recherches sur les « maisons de l'enfance » (Grand Blottereau, La Villette-aux-Aulnes, et autres lieux).

2) Introduction

Georges Duffau-Epstein, président de l'association, prie d'excuser nombre de familles et d'adhérents tenus éloignés de Paris, souvent pour raisons de santé : nos amis Ollivier-Timbaud, Charitas-Warocquier, Crouzeau, Coiffard-Millot, Entine-Marty, Plisson, Dechêne, Mouedeb, Crouzeau, Bois-

serie, Deroche... Nous souhaitons prompt rétablissement aux uns et adressons aux autres, ainsi qu'à tous nos adhérents, un amical salut.

Comme chaque année, le PRINCIPE de la POURSUITE DE NOS ACTIVITÉS pour un an est soumis au vote de l'assemblée générale statutaire. L'APPROBATION EST UNANIME.

Notre bulletin « Châteaubriant » a déjà déploré les disparitions de Lise London, Mary Cadras, Odette Jarassier, Raymond Aubrac, Jacques Vico, Jean-Pierre Besse... Une minute de silence salue leur mémoire.

3) Complément au rapport d'activité, présenté par Georges Duffau-Epstein :

Assemblée générale



Vincent Verdese et Guy Krivopissko
présentent leurs travaux.

Colloque « Répressions en 1942 »

Le 14 décembre 2012, dans les locaux de la Mairie de Paris, s'est déroulé le colloque « Répressions en 1942 » dont nous rendons compte sous ce titre dans ce journal. Les textes des communications seront publiés. « L'Année 1943 » fera l'objet d'une rencontre semblable, vendredi 13 décembre 2013.

Rendez-vous au Ministère des Anciens Combattants

Le 28 novembre, reçus par M. Serge Barcellini, conseiller auprès du Ministre des Anciens Combattants, nous avons évoqué le sujet des indemnités d'orphelins : s'il n'est pas question de publier un nouveau décret, il nous fut indiqué que seront examinées favorablement les demandes des dossiers déjà reçus et non réglés. Cette prise en considération de notre revendication est une petite avancée. Mais, comme certains cas particuliers peu nombreux (Résistants morts les armes à la main) font toujours exception, nous maintiendrons la demande d'un nouveau texte officialisant le droit à indemnisation pour tous les orphelins victimes de la barbarie nazie.

Furent aussi abordés l'état et le devenir du site du Fort de Romainville qui va être cédé à la commune des Lilas. Des logements sociaux et un site de mémoire y seraient installés. Nous interviendrons pour que, a minima, les casemates et l'emplacement du massacre soient préservés.

L'entretien s'est déroulé dans un esprit cordial et constructif, le représentant du ministre a souligné que notre association est bien connue de ses

services, pour son action permanente depuis sa création.

A propos du 11 novembre

La décision de Nicolas Sarkozy de faire du 11 Novembre la journée des morts de tous les conflits n'a pas été annulée, nous le regrettons. L'affirmation, répétée par le Ministre des Anciens Combattants, de ne pas supprimer la commémoration du 8 Mai, nous donne satisfaction. Le conflit de 39-45 doit garder son caractère et être commémoré en tant que tel. Nous approuvons le rétablissement de l'enseignement de l'Histoire dans les classes terminales scientifiques.

Legs Pierrain

« Châteaubriant » (n° 243) a listé les actions financées en 2012, dans le respect des volontés d'Annette Pierrain. Nous sommes engagés avec le Musée de la Résistance nationale dans le dépouillement des archives des Familles de Fusillés. C'est un travail de longue haleine.

Mémoire de l'Affaire Speidel

Le vernissage de l'exposition s'est déroulé ici même hier. Réalisé à l'initiative de signataires de l'appel à ne pas servir sous les ordres de Speidel, le matériel est maintenant disponible pour des utilisations locales. Nous avons financé la réalisation des panneaux conçus avec l'appui du Musée de la Résistance nationale.

Locaux et fonctionnement

À la dissolution de la FNDIRP qui nous héberge depuis des décennies, nous aurons à changer de local. Des contacts ont été pris.

Trois de nos amies assurent le secrétariat et les permanences indispensables à la vie de l'association. Je les remercie en votre nom à tous : elles nous permettent de continuer à exister. Vous avez lu leur « Contribution au débat », page 14 du dernier journal. L'aide de tous est indispensable, il nous faut trouver de nouveaux adhérents pour assurer le relais.

Journal « Châteaubriant »

Que ceux qui travaillent dans l'ombre soient remerciés. Rédacteurs, dactylos, correcteurs, maquettistes et relecteurs jouent un rôle pour que le journal réponde à vos attentes. N'hésitez pas à nous faire des propositions d'articles, à nous fournir des documents de base. Merci d'avance pour votre collaboration.

Et demain...

Un mot du monde dans lequel nous vivons : les bruits de bottes sont toujours présents et l'on est loin du monde apaisé que nous appelons de nos vœux. Les communautarismes sèment les idées d'exclusion et d'intolérance. Les thèses négationnistes reprennent de la vigueur et l'on voit même, en Hongrie, un député de la majorité demander le recensement des Juifs alors que le dictateur antisémite Horthy est remis à l'honneur. Dans les Pays baltes, d'anciens collaborateurs des hitlériens manifestent librement, en Allemagne, des nostalgiques du nazisme défilent... et la police matraque ceux qui refusent cette indécence.

L'Europe entière est concernée, la France n'est pas à l'abri de ces dérives. Vous connaissez tous les idées nauséabondes de notre droite extrême. Le mal est plus profond et nous ne pouvons assister sans réagir à l'avancée de l'exclusion et de l'intolérance.

Restons vigilants car la bête immonde n'est pas morte. L'honneur de notre association est de combattre tous les fascismes : ainsi demeurons-nous fidèles aux engagements de nos parents.

(Georges Duffau-Epstein)

4) Débats

Echos du « Préambule », Expo « Speidel », Mémoire

Le président souligne l'apport im-

portant du Musée de Champigny. Il propose de renouveler notre subvention (pour l'année 2013) et de la consacrer au thème peu exploré des « enfants de Fusillés et Massacrés ». En plus du Grand Blottereau, est évoquée La Maison d'enfants de La Villette-aux-Aulnes (« Le Nid »).

Jean Darracq rappelle les recherches et travaux menés à Caen (Centre pénitentiaire – Mémorial municipal de la Paix – publication de six lettres de Fusillés). Il s'interroge sur le stockage et la diffusion de l'exposition « Affaire Speidel », installée dans la salle de notre AG. A ce propos, Jacqueline Néplaz remercie l'auteur du livre « Crime de fidélité » (Jean-Claude Fauteur) et le Musée qui a contribué à la réalisation de l'exposition. Elle évoque les Fusillés de La Malpierre et d'Auboué, en Meurthe-et-Moselle ...

Un énorme travail de mémoire reste à accomplir. Jean-René Mellier rappelle les recherches nées à l'annonce des indemnités des familles de victimes de la barbarie nazie. Des listes existent dans les comités locaux. Nous aussi nous devons enregistrer des récits, non seulement de survivants mais aussi de personnes qui étaient enfants à la Libération et dans les années qui suivirent. Images et sons (ensemble ou séparément) sont à recueillir.

David Beau signale pouvoir nous aider. Le bureau de l'association se devra d'organiser des rencontres répondant à ces préoccupations. D'autres s'y emploient, disent Claudette Sornin et Philippe Baudelot. Nous serons modestes mais nous devons faire vite. Tout pourra être regroupé à Champi-



Jacqueline Néplaz-Bouvet intervient.

gnny : des moyens et des compétences nous y attendent.

Hommages « 15 décembre 1941 »

Marquer cette date de Fusillade massive est une de nos préoccupations. Il en est de même pour l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, la ville de Caen, l'association des Fusillés du 11ème arrondissement de Paris. Maintenir et élargir la cérémonie, tel est l'objectif pour les cérémonies du samedi 14 décembre 2013 en région parisienne et en province, tant à La Blisière (autorisation accordée par le propriétaire, suite à la demande de la sous-préfecture de Châteaubriant, en Loire-Atlantique) qu'à l'abbaye-prison de Fontevraud (Maine-et-Loire).

Oradour : affaire Hébras

Une pétition circule au cours de cette assemblée (Une pétition circule au

cours de cette assemblée (texte p 11 et 12). Philippe Baudelot précise qu'à ce jour aucun procès concernant Oradour n'a jamais été ouvert en Allemagne.

Romainville

Contact sera pris avec la Municipalité des Lilas. Mme Méchaussy fait état de la position du maire, favorable à la préservation d'un lieu de mémoire (discours-anniversaire du « Convoi des 31000 »). Un ouvrage de Charlotte Delbo, « Le Convoi du 24 janvier » (Editions de Minuit) fournit tous renseignements utiles... et les noms des Déportées.

« La Résistance en région parisienne »...

...tel est le titre d'une exposition qui se tiendra à l'Hôtel de ville de Paris, du 19 mars au 25 avril 2013.



L'exposition "Speidel" accompagne nos travaux.

Assemblée générale

Bretagne

François-René Doublet rend compte de démarches auprès du Conseil général d'Ille-et-Vilaine ; auprès du maire de Rennes, pour la création d'un espace public portant le nom du Père Chaillet, fondateur, pendant la Résistance, du journal « Témoignage chrétien » et pour le transfert du nom de la rue Pierre Sénard vers un lieu proche de la gare ; auprès du maire de Fougères, pour que soit signalée au public la venue dans la ville, en 1920, de Charles Michels (conflit dans l'industrie de la chaussure)...

Il remarque par ailleurs que la participation au concours de la Résistance reste l'apanage des établissements de l'enseignement général (collèges, lycées) et regrette le silence des enseignements professionnels (centres d'apprentissage, écoles des chambres de commerce, maisons familiales rurales notamment) lieux fréquentés très souvent par des jeunes d'origine modeste.

Projets pour 2013 : participer à la remise des prix du concours de la Résistance ; représenter l'association aux cérémonies de La Maltière, aux hommages rendus aux Fusillés de St-Brieux, de Concarneau (dont deux Fusillés à la Sablière, le 27.10.1941), de Châteaubriant et, selon disponibilités, dans les départements bretons ; favoriser le succès de l'exposition qui aura lieu, en mai 2013, aux Archives départementales sous le titre : « L'Ille-et-Vilaine dans la Résistance : résistance, répression, déportation », exposition organisée par l'ANACR 35 en collaboration avec le Musée de Bretagne, l'Université Rennes-II et l'ONAC, le Conseil général apportant son soutien.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité et son complément.

5) Rapport financier

La trésorière explicite chaque poste de dépenses et de recettes du compte de résultat, négatif de 346€ 45 (dépenses 74 277€ 89 - recettes 73 931€ 44).

En 2012, le montant du poste Contribution au financement de projets a mené à reprendre sur les fonds dédiés issus du legs Pierrain, 44 007,89 euros. Une somme de 10 000€ a été retirée

des fonds dédiés pour équilibrer le budget. Nos recettes diminuent (moins d'adhérents, moins de dons, subventions stationnaires) et le coût des activités augmente.

En budget prévisionnel, les dépenses indispensables ont été établies compte tenu de la baisse des subventions et des cotisations. La trésorière propose l'équilibre du budget 2013 par une reprise sur fonds dédiés de 8700€. La cotisation individuelle reste ainsi à 30€ (abonnement à « Châteaubriant » compris).

M. Miot, expert-comptable, détaille le compte « Contribution au financement de projets » et les reprises sur « Fonds dédiés » en 2012. Il rappelle que les projets concernent tous les travaux de mémoire portés par l'association, les participations à la création ou à la rénovation de stèles et monuments, à l'étude, sauvegarde et numérisation de nos archives (base de recherches universitaires), à la publication de la plaquette « Mémoire pour demain : Mont-Valérien, Drancy, Romainville », à l'organisation du colloque de décembre 2012 « Répressions en 1942 »... et autres frais de participation aux cérémonies anniversaires des Fusillades du 15 décembre 1941.

Il relève la quote-part de 10 000€ pour frais de fonctionnement 2012 et estime que la situation financière nécessite qu'on envisage des économies afin que perdure le legs Pierrain.

Le président se dit bien conscient de la situation (fonds à gérer en « bon père de famille ») et qu'en 2013, les sommes versées au Musée de la Résistance nationale seront revues à la baisse, que le coût de nos publications (colloques Caen et Paris) sera étudié de très près ; des ressources nouvelles sont évoquées : souscription, sponsoring (conseils généraux, associations culturelles, fondations, banques)... Il précise que le programme de nos activités 2013 servira la défense de la mémoire des patriotes disparus dans les combats de la Résistance et les intérêts moraux et matériels de nos adhérents.

J-R Mellier, président de la commission de contrôle financier, donne lecture du quitus de la commission pour les comptes de l'exercice 2012.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier de l'exercice 2012 et la reprise du déficit de l'exercice sur les réserves de l'association.

6) Programme d'activités 2013

Depuis 1944, conformément à ses statuts, l'ANFFMRFA apporte son soutien à la Mémoire des Patriotes disparus dans les combats de la Résistance, et défend les intérêts moraux et matériels de ses adhérents.

Ces objectifs se matérialisent par la participation aux cérémonies suivantes dont quelques unes sont organisées par certains de nos adhérents :

Aincourt (95) - Angers (49) : Belle-Beille - Angoulême (16) : La Braconne, commune de Brie - Beaucoudray (50) - Caen (14) - Calais (62) - Châteaubriant (44) - Congis (77) - Gordes (84) - Ivry (94) : Cimetière parisien - Limoges (87) - Maillé (37) - Nantes (44) : Terrain du Bèle - Natzwiller (67) : Le Struthof - Oradour-sur-Glane (87) - Paris (75) : Cascade du Bois de Boulogne, Stand de tir de « Balard », Mairie du XIème arrondissement, Palais Bourbon... Poitiers (86) : Butte de Biard, Monument de la Déportation des Jardins de Blossac - Rouillé-Vaugeton, commune de Lusignan (86) - Le Ruchard, entre Azay-le-Rideau et Avon-les-Roches (37) - Saint-Jacques-de-la-Lande (35) : Mémorial de La Maltière - Souge, commune de Martignas-sur-Jalle (33) - Suresnes (92) : Mont-Valérien - Tho-





non-les-Bains (74) : lycée Savoie-Léman - Tulle (19) - Valréas (84) - Voves (28), etc.

Ses objectifs, l'ANFFMRFA les poursuit également par :

- l'aide aux comités locaux, pour l'organisation de leurs cérémonies,
- la réalisation et la diffusion du journal « Châteaubriant » (4 numéros par an),
- l'accompagnement de visites commentées (par l'une ou l'un des nôtres) du site du Mont-Valérien,
- la participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation (témoignages en milieu scolaire),
- la participation au comité de pilo-

tage du Dictionnaire des Fusillés et Massacrés,

- l'édition des minutes des colloques tenus à Caen en 2011 (Fusillés du 15 Décembre 1941) et à Paris en 2012 (Répressions de 1942),

- l'organisation d'un colloque consacré au 70ème Anniversaire des exécutions de 1943,

- une intervention auprès de la Mairie des Lilas au sujet du devenir et de l'entretien du fort de Romainville.

- l'organisation de rencontres en vue d'enregistrer nos témoignages d'enfants de Fusillés...

Et, d'une façon générale, tout ce qui a trait au souvenir des Fusillés et Mas-

sacrés de la Résistance.

7) Motions

Indemnisation « Orphelins »

L'Assemblée générale de l'ANFFMRF et A, réunie le 30 janvier 2013 à Paris, demande que les deux décrets qui régissent l'indemnisation des orphelins victimes de la barbarie des nazis et de leurs complices durant la seconde guerre mondiale, soient complétés afin de tenir compte de la situation des civils qui sont décédés les armes à la main, par exemple dans les combats du maquis. Le traitement, différencié, des victimes de la barbarie des nazis et de leurs alliés ne peut être justifié par des considérations financières.

L'équité exige que tous les orphelins qui ont subi la barbarie des nazis soient traités de la même façon.

8 Mai

L'Assemblée générale de l'ANFFMRF et A, réunie le 30 janvier 2013 à Paris, souhaite que l'instauration, chaque 11 novembre, d'une journée d'hommage à tous les Morts pour la France, ne remette pas en cause la commémoration de la Capitulation sans condition de l'armée de l'Allemagne nazie, le 8 Mai (1945).

La seconde Guerre mondiale avait un caractère particulier et ses victimes - Civiles, Militaires, Résistants, Déportés - sont mortes à cause de l'idéologie criminelle des nazis. Les associer aux autres conflits ne peut conduire qu'à dénaturer l'hommage qui leur est dû. Le 8 Mai doit garder son caractère afin de permettre à tous de commémorer la victoire sur le nazisme et ses alliés.

Ces deux motions sont adoptées à l'unanimité.



On nous écrit

« Nos meilleurs vœux à tous. Cette année 2013 commence avec une nouvelle guerre sur le sol Africain. Certainement de gros intérêts sont en jeu, mais comme toujours les civils ne seront pas épargnés. Nous pensons toujours très fort à ceux qui sont tombés pour libérer notre pays. A 80 ans nous ne pouvons oublier, les souvenirs nous assaillent. Merci à vous tous. Les hommes seront-ils assez sages un jour pour formuler des vœux de Paix et s'y tenir.

Amitiés à toutes et tous. »

Cela nous vient d'Izernore, commune de l'Ain, avec des orchidées en illustration. Merci Colette et Georges Allombert.

Assemblée générale

Organismes de direction élus (Assemblée générale 2013)

Bureau national - Présidente d'honneur : Jacqueline Ollivier-Timbaud.

Membres d'honneur : Roger Boisserie, Lucienne Despouy, Paulette Devos, Pierre Ollivier, Suzanne Plisson, Camille Senon. **Président :** Georges Duffau-Epstein ; **Secrétaire :** Jacques Carcedo ; **Trésorière :** Hélène Biéret ; **Trésorière-adjointe :** Dominique Carton ; **Membres du bureau :** Denise Bailly-Michels, Daniel Beck, Michel Bouet, Madeleine Charitas-Warocquier, Jean Darracq, Hubert Deroche, François-René Doublet, Sylvaine Galéa, Gérard Galéa, Michèle Gautier, Jacqueline Néplaz-Bouvet, Naftali Skrobek, Claudette Sornin, Michèle Vignacq.

Comité Directeur, composé du bureau national auquel s'ajoutent : Germaine Bonnafon, Nicole Chevalier, Valérie Daguinet, Micheline Entine.

Journal « Châteaubriant » - Directrice de publication : Jacqueline Ollivier-Timbaud ; **réalisation :** Colette et Jacques Carcedo, Sylvaine et Gérard Galéa.

Commission de contrôle financier : Claudine Coiffard-Millot, Andrée Deroche, Jean-René Mellier (Président). **Porte-drapeau :** Gérard Galéa, Claudette Sornin ; **suppléante :** Katy Giraud.

Vie de l'association

Colloque « Répressions en 1942 »

Le 14 décembre 2012, à l'initiative de notre association et de l'Association Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, en collaboration avec la Mairie de Paris, le Musée de la Résistance nationale de Champigny et l'équipe du Dictionnaire des Fusillés et Exécutés, un colloque consacré aux « Répressions en 1942 » s'est tenu à la Mairie de Paris.

Nous avons été obligés de limiter le nombre des participants car une partie des lieux mis à notre disposition ne permettait d'accueillir que 120 personnes. Toutes les inscriptions furent honorées et les interventions se déroulèrent devant une salle comble où tous les âges étaient représentés. Les deux présidents de séance, Aurélie Pol, directrice des Hauts lieux de mé-

moire de l'Office national des Anciens Combattants et Guy Krivopissko, conservateur du Musée de la Résistance Nationale de Champigny, ont permis, avec une souriante autorité, que les horaires prévus soient respectés... ce qui n'était pas simple, compte tenu de l'ampleur des sujets abordés et débattus. Il est impossible de résumer en quelques lignes l'ensemble des



Rencontres dans les salons de la Mairie de Paris.

© Photo COMRA. Alain B

communications qui, toutes, apportèrent des informations et orientations de recherches appréciées des auditeurs. (1)

Denis Peschanski, directeur de recherche au CNRS, présenta La Résistance en 1942, puis Loïc Damiani, professeur, décrivit La Répression en 1942 et Claudine Cardon-Hamet, professeur, aborda Les Convois de Déportation en 1942 avant qu'Eric Alary, professeur de l'enseignement supérieur, décrive Le Procès du Palais Bourbon. La matinée se termina par la communication d'Elisabeth Meier, Prix Marcel Paul 2012, qui développa La Répression par l'armée allemande à Lyon, en 1942.

L'après-midi débuta par la présentation de deux lieux d'exécutions : Le Bêle à Nantes, par Jean Chauvin et Le Camp de Souge, près de Bordeaux,

par Jean Lavie ; ces deux intervenants sont animateurs d'associations soucieuses de promouvoir les travaux de mémoire. Corinne Jaladieu, professeur de l'enseignement supérieur, parla de La Répression des Femmes avant que Christine Levisse-Touzé, conservatrice du Mémorial du Maréchal Leclerc - Musée Jean Moulin, ne présente La Répression de la Résistance en Afrique du Nord.

Les deux interventions suivantes furent consacrées à La Mémoire. Claude Pennetier, professeur d'Université, explicita la thématique du Dictionnaire des Fusillés et Exécutés avant que le plasticien Pascal Convert n'évoque, pour clore la journée, Les enfants de Fusillés et la Mémoire.

Tous les intervenants ont su trouver les mots pour passionner l'auditoire et

répondre aux questions posées. Devant la richesse des interventions, nous avons pris l'engagement de publier, sous une forme qu'il nous reste à définir, la totalité des textes des interventions. Et il fut décidé de reconduire, en 2013, cette initiative de rencontres et d'échanges ; le thème général sera « Les Fusillades et la Répression en 1943 ». Bien sûr, il faudra délimiter exactement les sujets traités et rechercher les conférenciers. Vu le succès remporté cette année, nous ne doutons pas que vous serez nombreux à répondre présents en 2013.

Georges Duffau-Epstein

(1) Un article du « Patriote Résistant » (page 10 du n° 872 de février 2013) précise les contenus des interventions. On peut se le procurer auprès de la FNDIRP -10, rue Leroux - 75116 Paris.

Oradour-sur-Glane : soutien à Robert Hébras – Pétition

La condamnation de l'un des deux survivants du massacre d'Oradour-sur-Glane justifie la mobilisation de citoyens indignés par les attendus de la Cour d'appel de Colmar. Robert Hébras se voit en effet dénier la qualité de témoin pour ne pas avoir, « distingué Allemands nazis et Alsaciens portant le même uniforme » - dans les circonstances où il les a vus, le reproche est d'une cruelle ironie (1) - et « avoir douté de l'incorporation de force, érigée en vérité historique et judiciaire bien établie ».

Cette conception globalisante est contestable car elle revient à considérer que tous les incorporés étaient des « malgré-nous », sans exception. A la responsabilité collective, exclue par l'amnistie votée par l'Assemblée nationale en 1953, serait substituée l'innocence collective.

Le jugement de Colmar vérifie le danger d'instrumentaliser l'Histoire dans les prétoires, réactive un conflit de mémoires et pourrait raviver la plaie de l'amnistie de 1953 que des gestes d'apaisement se sont appliqués à cicatrifier depuis des décennies.

Il est de notre devoir d'encourager Robert Hébras à se pourvoir en cassation et de le soutenir, d'autant plus qu'il apparaît victime d'une réédition malencontreuse d'une version de son livre qu'il avait amendée.

La tuerie d'Oradour fit 642 victimes.

(1) Pour mémoire : le 10 juin 1944, Robert Hébras échappa à l'exécution du groupe d'hommes parmi lequel il se trouvait. Sa mère et ses deux sœurs périrent, brûlées vives dans l'église où les S.S entassèrent femmes et enfants.

Préciser (nom - prénom - ville) et signer :

Adresser à : Comité « Justice pour Robert Hébras »
(Philippe Pommier – 71, avenue de Naugeat – 87000 Limoges).

Exposition « Fusillés de Souge »



Lors de la cérémonie du 21 octobre 2012 à Souge, à la demande de notre Comité du Souvenir, quelques élèves de l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux ont accepté le principe de tenter d'exprimer, par le graphisme, ce que les Fusillés de Souge représentent pour eux. Le 8 février 2013, monsieur Vernejoul maire de Martignas-sur-Jalle et le comité ont

accueilli leurs nombreux invités au vernissage de l'exposition des travaux accomplis et regroupés sous le titre : « Fusillés de Souge – regards d'aujourd'hui ». Une permanence s'appropriait à recevoir le public deux jours durant.

Les élèves et auteurs présents ont répondu aux questions posées sur leurs œuvres très personnelles, abs-

traies et intrigantes. Parmi les thèmes, procédés et motifs retenus : l'effacement de la mémoire par le temps, la colorisation de photos anciennes pour leur redonner vie, la distance chiffrée entre les lieux de naissance de quelques Fusillés et le lieu de leur exécution. Nos remerciements vont à ces élèves qui, au départ, semblaient tout ignorer des Fusillés de Souge et qui, en moins d'une semaine, sont partis à la découverte de documents divers, ont appréhendé un sujet neuf et transcrit leurs impressions et sentiments. Merci également à leurs professeurs.

En complément de cette exposition, sur un fil de fer barbelé et une corde tendus dans la salle (symboles de cette période de la Guerre de 1939-1945), étaient épinglées 37 superbes photos des cérémonies à Souge au fil des années. Merci au photographe de la ville de Martignas et à Guy Mallié, à qui nous devons cette belle idée.

Michèle Vignacq

Oradour-sur-Glane soutien à Robert Hébras Pétition



A découper et adresser à :
Comité
« **Justice pour Robert Hébras** »

Philippe Pommier
71, avenue de Naugeat
87000 Limoges